

J E

OCT 2023
MAI 2024
ENS DE LYON
UNIVERSITÉ LYON 2

J E. Pronom personnel singulier de la première personne. Il se met ordinairement devant les verbes. *Je dis, je fais, je liray, j'escriray.* Quelquefois il se met après, comme dans l'interrogant. *Que dis-je? que fis-je? m'en iray-je? où suis-je? ay je sorti?* Ou quand le verbe se met comme en parenthèse dans un discours. *Alors, luy dis-je, luy respondis-je, luy repliquay-je &c. que voulez-vous faire? m'escrivy-je.* Lors qu'il se met après le verbe, il ne souffre jamais rien entre deux. *Ay né-je, dis je &c.* mais lors qu'il se met devant, on peut mettre entre deux les pronoms personnels, & les particules relative négative. *Je me blessay, je luy dis, je l'en en suis allé, je m'y trouveray, je*
Toutefois dans les co



TRANSDISCIPLINAIRE
TRANSHISTORIQUE

- LITTÉRATURE
- LINGUISTIQUE
- PHILOSOPHIE
- ARTS

SÉMINAIRE DIRE JE

Coordination : Vianney Dubuc & Nicolas Mazel
<https://direje.hypotheses.org/>



Illustration : Collège de France, Archives. Fonds Mazel (1895).
Dictionnaire de l'Université, article "Je", 1898. Domaine public, BNF.